



200 route du Verdon
83690 SALERNES
04.94.60.40.50

LIVRET D'ACCUEIL CENTRE DE FORMATION SOURCE FORMATION



ETABLISSEMENTS MEDICO SOCIAUX PUBLICS DU HAUT VAR en direction commune

[illegible]

SOMMAIRE



PRESENTATION DE LA STRUCTURE	p 2
ACCES AU CENTRE DE FORMATION	p 3
L'ORGANIGRAMME	p 4
L'ACCUEIL DES STAGIAIRES/APPRENANTS	p 5
SECURITE INCENDIE	p 7
ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	p 9



La formation continue est un droit pour tous, un enjeu professionnel tant pour l'employeur que pour les salariés. Adopter « *une culture de l'apprentissage tout au long de la vie* » est essentielle et permet de garantir la continuité entre le savoir et vos expériences.

SOURCE FORMATION est heureux de vous accueillir dans le cadre de votre projet de formation.

Afin que ce moment privilégié se déroule dans les meilleures conditions, ce livret d'accueil vous informe sur notre dispositif, les conditions et informations pratiques ainsi que sur les règles applicables au sein de la structure.

Nous vous souhaitons une très bonne formation.

L'équipe SOURCE FORMATION

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le centre de formation continue **SOURCE FORMATION** est né du besoin d'amélioration des compétences des professionnels travaillant dans le secteur médico-social, ainsi que du souhait de partage des bonnes pratiques.

C'est un partenaire de formation dans l'accompagnement du développement des compétences.

Notre offre de formation

Nos formations concernent tous les professionnels intervenant dans le secteur médico-social.

Chacune des formations est un ensemble de compétences cohérent et directement utilisable en situation professionnelle.

Notre équipe de formateurs est composée de professionnels du terrain ayant une expertise dans le domaine de formation qu'il propose.

ACCES AU CENTRE DE FORMATION

Le centre de formation continue **SOURCE FORMATION** se situe au sein de l'EHPAD La SOURCE à SALERNES.



20
0,
ro
ut



e du verdon -83690 SALERNES

04/94/60/40/50

contact@residence-lasource.fr

<http://www.emsp-hautvar.fr/index.php/ephad/>

Moyens d'accès

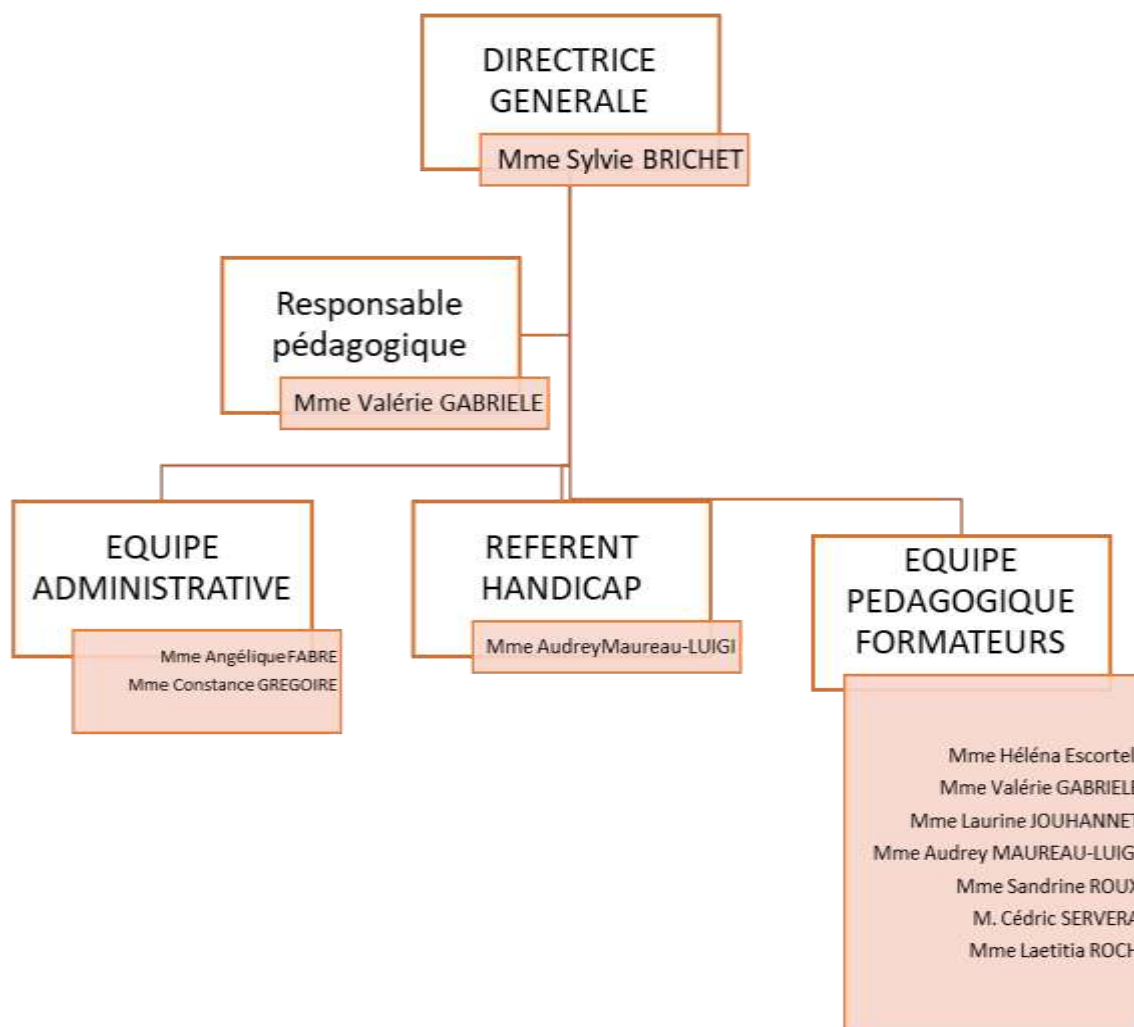
EHPAD PUBLIC LA SOURCE

- Soit en voiture : route départementale 31 et 560
Le co-voiturage facilite vos déplacements, nous vous incitons à le pratiquer entres apprenants d'une même formation. Au-delà de l'aspect pratique, le co-voiturage témoigne de l'attention que vous portez à l'environnement et donc à votre avenir.
- Soit en bus – La commune est desservie par les réseaux de lignes régulières Varlib et Tedbus

L'ORGANIGRAMME DU CENTRE DE FORMATION

ETABLISSEMENT SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX DU HAUT VAR
EHPAD LA SOURCE-

CENTRE DE FORMATION : SOURCE FORMATION



L'ACCUEIL DES STAGIAIRES/APPRENANTS

Horaires de formation

- Les horaires de la formation établis sont indiqués sur votre Convocation de formation où un planning est établi indiquant les dates et durées, heures et lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation.
- La formation est prévue sur une durée journalière de 7 heures entrecoupée de temps de déjeuner et de pause.
- Moments de Pause : Une pause de 10 minutes le matin et l'après-midi de la formation est prévue dans l'itinéraire pédagogique. C'est le moment que vous devez réserver pour vos échanges avec l'extérieur en cas de besoin.
- Pause déjeuner : L'heure de déjeuner est convenue d'un commun accord entre le Formateur et les apprenants.

Votre arrivée

- L'ouverture du portail de l'EHPAD où se trouve le centre de formation est automatique en voiture, vous pourrez vous garer dans le parking visiteur se trouvant devant l'établissement.
- Dans le Hall d'accueil, vous pourrez vous adresser à Angélique FABRE qui vous guidera au buffet d'accueil se trouvant au rdc puis vers votre salle de formation, dans laquelle votre animateur sera déjà présent.

Comment prendre vos repas sur l'établissement ?

- Le repas est compris dans la formation.
- Sauf souhait contraire par vous-même ou votre employeur, le déjeuner est pris en commun avec le Formateur. Il est organisé par le centre de formation sous réserve que le lieu de restauration respecte les conditions de sécurité sanitaire.
- Les repas sont pris au sein de l'EHPAD au rez-de-jardin.

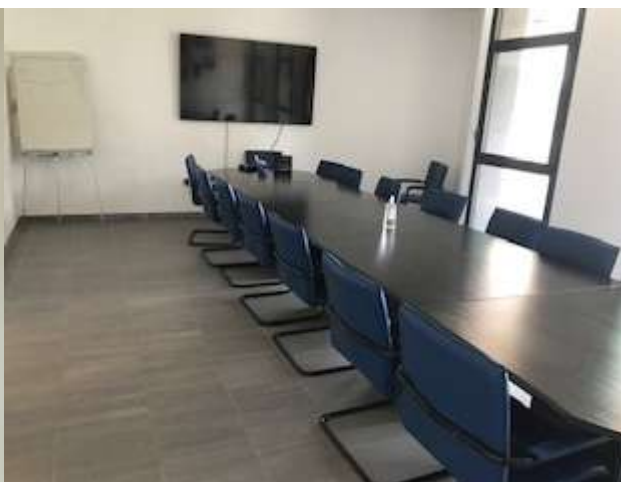
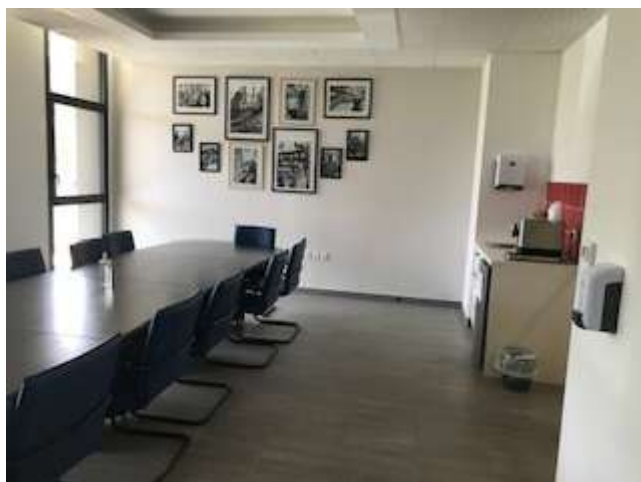
Votre présence et assiduité

- Vous devez être présent(e) aux horaires indiqués de la formation sur votre Convocation de formation ou convenus avec votre Formateur. Pour votre confort, vous êtes invité(e) à vous présenter à l'adresse indiquée sur votre Convocation de formation 15 minutes avant l'heure de début de la session
- En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais, votre employeur qui préviendra votre Formateur.

- Le contrôle de l'assiduité des apprenants est assuré par votre signature chaque demi-journée de la Feuille d'émargement. La signature de la Feuille d'émargement conditionne la réception immédiate le dernier jour de la formation, de votre Certificat de réalisation de la formation.

Le déroulement de votre formation

- Votre Formateur inaugure la session par la présentation du sujet de la formation qui vous réunit et, poursuit par un tour de table des apprenants afin qu'ils se présentent. Le but étant l'expression par chacun de ses attentes de la formation et éventuellement de questions spécifiques qui seront traitées au cours de la formation.
- La formation aura pour objectif de vous doter de compétences et de méthodologies opérationnelles dans un ou plusieurs domaines à mettre en application dès la rencontre d'une situation réelle.
- Le Formateur s'appuie également sur votre participation et votre expérience afin de compléter et développer vos connaissances et pratiques professionnelles au contact des autres participants.



Salle de formation



Accueil



Salle de formation/pratiques

SECURITE INCENDIE

Voici quelques informations importantes sur la procédure à suivre relative au risque incendie.

En cas d'incident, veuillez suivre les directives des personnels formés.

→ Départ de feu / Incendie

- Suite à un départ de feu : L'alerte du personnel peut être donnée par une personne qui aura appuyé sur un **déclencheur manuel** (boitier rouge dans les circulations).



La fumée dégagée sera captée par un **détecteur de fumée**.



Ces informations remontent vers la centrale du **Système de Sécurité Incendie**, dite **SSI**.

L'évènement sera transcrit sur l'écran du SSI en précisant le lieu et en indiquant par un témoin rouge une alarme feu.

L'alarme générale se déclenche. Afin d'éviter la panique. Elle sera spécifiquement restreinte (son aigu et continu) dans les zones de présence des résidents et reconnaissable par le personnel.

Si besoin de se préserver d'un risque éventuel : **Couper** ou Faire couper l'**électricité** ou le **gaz** suivant le cas. Certains locaux sont équipés de boutons « coup de poing » ou de vannes. A repérer selon le poste occupé.

Afin de stopper le départ de feu au plus tôt et d'éviter qu'il devienne un incendie : Se munir d'un **extincteur** approprié au risque, puis éteindre le foyer.



Pour cela : Tirer sur la goupille, percuter selon le type, actionner le diffuseur en visant la base des flammes.

Sécurité : Tenir le bout du diffuseur à plus d'1m de tout conducteur électrique.

→ Feu non maîtrisable / Evacuation

Si le départ de feu n'a pas pu être stoppé et que le feu devient non maîtrisable, fermer la porte du local sinistré et procéder aux étapes suivantes :

- Alerte interne : Alerter les autres services et se faire aider
- Alerte des secours : Se présenter, nature du sinistre, adresse, localisation, victime(s), conduite tenue ... Ne pas raccrocher sans y être invité



Faire **Evacuer** les visiteurs vers le **Point de rassemblement** à l'**extérieur** (côté du portail).

La méthode pour une **évacuation dans un établissement de soins** est spécifique, il s'agit d'une **MISE EN SECURITE PAR TRANSFERT HORIZONTAL**.

Tenir compte du handicap : Aide à la marche, fauteuil roulant.



Faciliter l'accès et l'accueil des Secours, en envoyant un personnel (si possible technique) pour ouvrir les issues et pour les guider.

Recenser les personnes regroupées et rendre compte aux Sapeurs-pompiers dès leur arrivée.

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le centre de formation continue SOURCE FORMATION a pour objectif de permettre aux apprenants en situation de handicap de suivre les actions de formation au même titre que les autres publics.

HANDICAP MOTEUR

Les locaux de la structure disposent de tout l'équipement permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à toutes les salles.

La salle de formation se situe au rez de chaussée, des ascenseurs sont disponibles pour se rendre dans les lieux de restauration et si besoin en salle de pratique au 2ème étage.

HANDICAP VISUEL

L'établissement dispose de tous les équipements permettant d'augmenter la visibilité d'une personne atteinte d'un handicap visuel. (vidéo-projecteur et possibilité de zoomer sur celui-ci). Les documents sont transmis sur demande par la référente handicap.

AUTRE HANDICAP ET PROCEDURE D'ACCOMPAGNEMENT

- L'organisme demandeur de la formation prend contact avec le référent handicap lors de la demande de formation.
- Un entretien est planifié avec le référent handicap pour faire le point sur les besoins et les aménagements nécessaires au bon déroulement.
- En cours de formation des actions de suivis peuvent être réalisées si la personne en exprime le besoin.
- Pour les formations hors site de formation, le responsable pédagogique prendra rdv avec le demandeur afin de recueillir les besoins, le référent handicap proposera des mesures adaptatives.

Pour plus d'informations sur vos droits, rendez-vous sur le site de l'AGEFIPH





